



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°6036 **du 26/01/2017**
Prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires

Cette circulaire annule et remplace la circulaire 5133 du 23 janvier 2015

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel) <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input type="checkbox"/> Niveaux : fondamental Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - A Madame la Ministre-Présidente du collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ; - A Madame et Messieurs les Gouverneurs ; - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ; - A Mesdames et Messieurs les Echevins en charge de l'Instruction publique ; - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Aux Directions des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Aux organes de représentation ou de coordination des pouvoirs organisateurs ; - Aux Administratrices et Administrateurs d'internats ; - Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
<p>Type de circulaire</p> <input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux Associations de parents - Aux Organisations syndicales - Au Service général d'inspection
<p>Période de validité</p> <input checked="" type="checkbox"/> A partir du 26/01/2017 <input type="checkbox"/> Du au	
<p>Documents à renvoyer</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
<p>Mot-clé :</p> Radicalisme Radicalisation	

Signataire		
Ministre /	Marie-Martine SCHYNS	
Administration :		
Personnes de contact		
Service ou Association : Equipes Mobiles		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Sedran Bruno	02/690.83.81	equipemobile@cfwb.be
Théâtre Emeline	02/690.83.13	equipemobile@cfwb.be

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'acteurs du monde de l'enseignement, vous êtes sans doute interpellés par le thème du radicalisme et de la radicalisation. L'actualité belge mais également européenne ne peut manquer de nous questionner sur cette thématique.

Dans ce contexte, un nombre très limité d'établissements scolaires a été confronté, au-delà du débat critique et des interrogations légitimes d'élèves, à des discours ou à des comportements tendant à la haine. Un petit nombre d'écoles ont également été alertées sur l'attitude de certains élèves, qui pourrait témoigner d'une adhésion à des idéologies politico-religieuses légitimant la violence et le terrorisme, voire de la volonté de s'engager dans des actions de soutien à celles-ci. Dans ces situations, à quoi est-il important de penser ? Quels sont les services, les organismes et les personnes ressources à qui l'on peut faire appel ? Quelles sont les procédures existantes, quelles sont les actions de prévention qui peuvent être mises en place ?

Depuis les attentats du 7 janvier 2015 et du 13 novembre 2015 en France et plus encore après le choc des attentats de Bruxelles et de Zaventem le 22 mars 2016, de nombreux établissements scolaires ont organisé des séances d'information, des débats et des activités pédagogiques portant sur des thématiques telles que l'extrémisme politique, l'intégrisme religieux, l'usage de la violence à des fins politiques, le vivre ensemble, l'exclusion et les préjugés racistes, la capacité de faire vivre ensemble la diversité des composantes de notre société, les droits fondamentaux et les principes d'un régime démocratique, notamment la protection de la liberté d'expression...

Ces activités répondent le plus souvent à l'expression de l'angoisse et du désarroi suscités par ces événements dramatiques, ainsi qu'aux interrogations des élèves sur leur portée et leur signification.

La présente circulaire a pour objectif de proposer des réponses à ces questions et de vous communiquer des informations sur ce phénomène, de vous renseigner des outils qui peuvent appuyer un projet de prévention et les services disponibles dans le cas où vous seriez confrontés à des faits ou à des comportements de radicalisme.

En 2015, le Gouvernement a pris les premières mesures de sensibilisation, de formation et d'intervention en matière de prévention de radicalisation violente. En janvier 2016, il a souhaité renforcer et pérenniser son action en matière de prévention des extrémismes et des radicalismes violents.

Un **Réseau de Prévention des Extrémismes et des Radicalismes Violents** a été mis en place, afin de développer une approche transversale de la prévention, dans la mesure où celle-ci concerne l'ensemble des secteurs de la FWB (Enseignement, Culture, Jeunesse, Aide à la Jeunesse, Maisons de Justice...). Elle entend répondre à des problématiques de nature très diverse, qui nécessitent la prise en charge d'individus comme le développement de projets socio-éducatifs.

Ce dispositif est opérationnel depuis le 2 janvier 2017.

Un **Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par le Radicalisme et l'Extrémisme menant à la Violence (CAPREV)**, composé d'une **équipe pluridisciplinaire** de 14 personnes ayant une expérience dans le travail social et la prise en charge des problématiques liées à la radicalisation, organise un soutien psycho-social à la demande de la personne concernée et met en place un « parcours de désengagement » adapté à chaque situation individuelle.

Un **Centre de ressources auprès de la cellule pédagogique Démocratie ou barbarie**, doté d'une équipe spécifique, accompagne et appuie les institutions et les acteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans leurs projets de prévention des extrémismes et des radicalismes violents, notamment en matière d'outils pédagogiques, de formation et d'expertise.

Un **numéro d'appel unique – 0800/111.72**, gratuit et confidentiel, accessible tous les jours de 8h à 20h sauf les dimanches et jours fériés, apporte une réponse et oriente au mieux les demandes relatives à la prévention des extrémismes et des radicalismes violents. Ces demandes peuvent avoir trait à une guidance ou une aide, de la part d'un particulier, de l'entourage de celui-ci ou d'un professionnel ou porter sur un projet de prévention relevant des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces services sont accessibles à toute personne concernée par la radicalisation et l'extrémisme violent, notamment les parents, les élèves, les membres d'une équipe éducative et plus largement le personnel d'un établissement scolaire.

Parallèlement à la mise en place de ce dispositif, de nouvelles mesures concrètes sont proposées par l'Administration générale de l'Enseignement.

Les équipes mobiles ont été renforcées et disposent de l'expertise nécessaire pour aider les écoles confrontées à des situations liées à la radicalisation menant à la violence. Ce service intervient, à la demande du chef d'établissement ou du Gouvernement dans les

établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et du pouvoir organisateur dans les établissements subventionnés. Il organise notamment des sessions d'information pour les chefs d'établissements et, le cas échéant, un accompagnement à la mise en place d'une cellule non-permanente d'évaluation et de prise en charge des situations de radicalisation.

Ces dispositifs répondent donc à des besoins distincts : la prise en charge des demandes individuelles, l'appui à des projets de prévention générale, l'accompagnement des établissements scolaires. Nous soulignons qu'ils œuvrent en étroite concertation, dans une approche partagée. Un comité stratégique composé de représentants du Gouvernement, des Administrations générales, des services administratifs concernés, de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale en assure le pilotage.

Rudy DEMOTTE

Marie-Martine SCHYNS

Ministre-Président

Ministre de l'Education

1. TABLE DES MATIERES

1.	TABLE DES MATIERES	5
2.	QUELQUES NOTIONS	6
3.	EN PRATIQUE ?	7
4.	INTERVENTION ET SUIVI	10
5.	INFORMATION POUR LES EQUIPES EDUCATIVES	11
5.1.	Participer à une séance d'information	11
5.2.	Demander une séance d'information au sein de l'établissement scolaire ou d'un CPMS	11
5.3.	Développer des actions de sensibilisation en matière de prévention des extrémismes et des radicalismes violents	11
6.	INFORMATION DES ELEVES	11
6.1.	S'informer, préparer une activité	12
6.2.	Activités et supports pédagogiques, partenaires associatifs	12
6.3.	Outils liés au renforcement de la résistance morale des jeunes	16
6.4.	Théorie du complot	17
6.5.	Education à la citoyenneté	18

2. QUELQUES NOTIONS¹

La notion de radicalisation menant à la violence ne connaît pas de définition univoque, parmi les chercheurs en sciences humaines et les experts en sécurité. Il est bien évident que partager ou défendre une idée ou une pensée radicale, c'est-à-dire prôner de manière intransigeante un changement radical dans la société, est légitime dans une société démocratique. Si elle appelle une réponse critique, en particulier pour promouvoir un esprit d'ouverture au pluralisme et au sens de la nuance, elle n'est pas en soi l'indication d'une menace ou un facteur de risque pour l'élève, ses pairs et les adultes qui les encadrent.

En revanche, la radicalisation menant à la violence traduit le processus d'adhésion d'un individu ou d'un groupe à une idéologie extrémiste ou sectaire qui érige la violence comme moyen d'action légitime et incite ses adeptes à y recourir. Dans ce processus, les individus ou les groupes s'identifient toujours plus à une pensée extrémiste et sectaire, qui devient le cadre exclusif dans lequel ils se représentent la société et la place qu'ils y tiennent. Ils s'aliènent progressivement des personnes qui pensent différemment et qui sont susceptibles de nuancer ou de critiquer leur posture. Individuellement ou sous l'effet d'une dynamique de groupe, certaines de ces personnes pourraient, progressivement ou soudainement, passer à l'acte et commettre ou se rendre complice d'actes violents.

Si au cours de ces dernières années, la Belgique est confrontée à une vague terroriste se réclamant de l'islam, la radicalisation menant à la violence peut concerner toutes les idéologies extrémistes. Le rejet de la diversité culturelle et religieuse, la haine du "système" établi, ou encore de manière plus spécifique le rejet radical de l'avortement ou la défense d'un droit des animaux à la vie ont conduit des personnes et des groupes à appeler ou à recourir à la violence, ciblée ou non, envers des institutions, des organisations ou des personnes.

¹ Ces notions sont basées sur les documents suivants :

- Rapport final du Groupe de recherche Governance of Security à la demande de la Direction Générale Sécurité et Prévention, SPF Affaires intérieures "*La polarisation et la radicalisation: une approche préventive intégral*" - UGent- Promoteurs: PONSAERS P.-DERUYVER B.- EASTON M.- VERHAGE A.- Chercheurs : NOPPE J., HELLINCKX J., VAND VELDE M., 2009.
 - David Thomson, "*Les français jihadistes*", Les Arènes 2014.
 - Marcel Gauchet, "*Les ressorts du fondamentalisme islamique*" in Le Débat, n°185, Gallimard, 2015.
 - David Le Breton, "*Jeunesse et djihadisme*" in Le Débat, n°188, Gallimard, 2016.
 - Fethi Benslama, Analyse sur la dimension identitaire dans l'article "*Assimiler la radicalisation islamiste à un phénomène sectaire pose problème*" <http://ow.ly/LkjC301Y77D> et le livre "*L'idéal et la cruauté, subjectivité et politique de la radicalisation*".
 - Felice Dassetto, "Radicalisme et djihadisme. Devenir extrémiste et agir en extrémiste : essai", Juin 2014.
- Le site de la FWB www.extremismes-violents.cfwb.be comporte des références complémentaires.

En synthèse, on peut définir le phénomène de radicalisation menant à la violence par le passage en trois étapes :

1. L'adhésion à une idéologie radicale, qui défie les normes sociales établies et le système politique. Il n'y a pas de lien nécessaire entre engagement en faveur d'une idéologie radicale et le recours à la violence. Toutefois, cet engagement peut constituer la première phase dans le processus de radicalisation menant à la violence.
2. L'adoption d'une posture extrémiste, qui légitime le recours à la violence à des fins politiques.
3. Le passage à l'acte terroriste, qui s'en prend aux personnes et aux biens par une action violente, afin de faire régner la terreur et ainsi, déstabiliser les institutions existantes.

Si l'adhésion à une idéologie radicale peut donc constituer une menace, c'est bien entendu du côté de l'extrémisme et surtout du terrorisme que réside le danger. La problématique principale est la "radicalisation violente". C'est l'objet de la prévention. En effet, la radicalisation étant un processus, les interventions de prévention tendent à éviter que ce processus aboutisse à une radicalisation violente, à savoir l'extrémisme et le terrorisme.

3. EN PRATIQUE ?²

Vous vous faites du souci au sujet d'un élève ? Parlez-en avec l'ensemble de l'équipe éducative qui encadre cet élève. Partagent-ils votre inquiétude ? Constatent-ils la même chose que vous ? Faites attention aux conclusions trop hâtives : les idées radicales et l'activisme peuvent faire partie de la quête identitaire des jeunes.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de questions que vous pouvez vous poser pour réfléchir aux inquiétudes concernant un élève.

Quelques exemples de questions sur les signaux :

- L'élève s'isole-t-il dans l'école, s'exclut-il, coupe-t-il les ponts avec ses amis, camarades de classe ?
- Fait-il l'apologie de ses idéaux et s'oppose-t-il à une société et à des organisations qui ne partagent pas ses idéaux ?
- Vit-il avec une image de l'ennemi et proclame-t-il des menaces à l'encontre de cet ennemi ?

² Ces questions sont basées sur le dossier multimédia de Klasse.be : "La rédaction a collaboré avec des professeurs, des élèves, des directeurs, l'asbl ArktoS, le Pr. Bilal Benyaich, les accompagnateurs pédagogiques Chris Wyns et Monique D'aes, l'inspecteur Ahmed Azzouz, la fonctionnaire de déradicalisation Jessika Soors, le service d'aide à la Déradicalisation du département de l'Enseignement et de la Formation. Klasse remercie tout particulièrement l'Athénée Royal d'Anvers et le Lycée Pierenberg d'Anvers."

- A-t-il modifié son apparence extérieure de manière soudaine (tenue vestimentaire...) ?
- Parle-t-il d'une sorte de "nouvelle famille" (identité de groupe) ?
- Dit-il qu'il doit passer à l'action, se battre ? Légitime-t-il la violence ?
- ...

Quelques exemples de questions de contrôle :

- Se peut-il que ce qu'il dit ou fait indique un autre problème ?
- L'élève ne cherche-t-il pas simplement à provoquer alors qu'il ne partage pas vraiment l'idée ou l'idéologie ?
- Est-ce la première fois que vous percevez ce comportement ou avez-vous des expériences semblables ?
- Comment vos collègues et le centre PMS considèrent-ils ce comportement ?
- Est-ce que les idées qu'il prône influencent ses actes ?
- ...

Quelques exemples de facteurs de risque :

- L'élève se trouve-t-il au sein d'un réseau négatif, est-il très isolé dans son environnement social ?
- Y a-t-il des personnes radicalisées dans son entourage qui l'influencent ?
- Traverse-t-il une crise personnelle (divorce, conflit avec un professeur, conflit familial, harcèlement, dépression, dépendance...) ?
- A-t-il connu des expériences traumatisantes (ex. agression, harcèlement, exclusion...) ?
- Les résultats scolaires sont-ils mauvais (ex. décrochage, manque de perspectives d'avenir...) ?
- ...

Si, à la lecture de cette liste, vous estimez que vos inquiétudes sont renforcées ou que des questions subsistent, il vous est fortement conseillé de faire appel aux équipes mobiles.

Si vos inquiétudes concernent un membre du personnel de votre établissement scolaire, vous pouvez également faire appel aux équipes mobiles. Après analyse de la demande et le cas échéant, la Direction générale de l'enseignement obligatoire pourra demander l'intervention du Service général de l'Inspection.

En synthèse :

Si vous avez des inquiétudes concernant un élève ou un enseignant de votre établissement qui semble se trouver dans un processus de radicalisation menant à la violence ou qu'une intervention s'impose, contactez le Service des équipes mobiles :



02 690 83 74³



0473 94 84 11 (en cas d'urgence)⁴



equipemobile@cfwb.be

Le Service des équipes mobiles intervient dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, à la demande du chef d'établissement ou du Gouvernement dans les établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et du pouvoir organisateur dans les établissements subventionnés.

Dans les cas d'urgence avérée et/ou de menaces graves à l'intégrité physique des personnes au sein d'un établissement scolaire, vous devez avertir directement les forces de l'ordre pour une intervention immédiate.

La ligne verte du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents est accessible à **toute personne** qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, souhaite un appui pour répondre à des questions relatives à la radicalisation violente que ce soit une demande d'aide ou un soutien pour développer un projet de prévention. Elle est donc accessible pour les parents ou les autres acteurs de l'école par exemple.

Tél : 0800 111 72

Courriel : extremismes-violents@cfwb.be

Site : <https://extremismes-violents.cfwb.be>

³ Accessible durant les heures de bureau (9h-17h.)

⁴ Accessible entre 8h30 et 17h30. En dehors de ces heures ou en l'absence de réponse, laissez un message et vous serez rappelé dans les plus brefs délais.

4. INTERVENTION ET SUIVI PAR LE SERVICE DES EQUIPES MOBILES

- **En cas de signalement d'une situation inquiétante :**

Les agents des équipes mobiles formés à la thématique du radicalisme détermineront, avec vous et, si nécessaire, en collaboration avec d'autres services spécialisés, si l'élève se met en danger ou met en danger autrui. Pour l'instant, au moins 6 agents des équipes mobiles peuvent intervenir dans les établissements scolaires.

En fonction de l'analyse de la situation et de la gravité de celle-ci, les interventions suivantes seront entreprises :

- ⇒ signalement au Parquet et à la police locale si l'évaluation a déterminé que le jeune se met en danger ou met en danger autrui ;
- ⇒ mise en place au sein de l'établissement scolaire d'une cellule non-permanente d'évaluation et de prise en charge composée, selon le cas, du chef d'établissement, des membres de l'équipe éducative (y compris le CPMS) et des agents des équipes mobiles. La mission de cette cellule est objectiver les inquiétudes concernant un élève en évitant toute forme de stigmatisation;
- ⇒ organisation d'un suivi social et/ou éducatif de l'élève en lien avec des partenaires internes (CPMS, médiateurs...) et externes (aide à la jeunesse, référents radicalisme communaux, AMO, police locale, ...).

Ce suivi social et/ou éducatif poursuivra les objectifs suivants :

- Soutenir l'équipe éducative en vue d'encadrer l'élève et de maintenir le dialogue avec lui ;
- (Re)créer du lien entre la famille et l'établissement scolaire pour leur permettre d'établir une relation de confiance ;
- Développer des partenariats avec des acteurs du monde associatif pour soutenir l'élève et sa famille en dehors de l'établissement scolaire.

- **En dehors d'un signalement d'une situation inquiétante :**

Les agents des équipes mobiles formés à la thématique du radicalisme sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur la thématique du radicalisme et sur l'ensemble des dispositifs de prévention disponible.

5. INFORMATION POUR LES EQUIPES EDUCATIVES

5.1.Participer à une séance d'information

Vous avez été invités à une demi-journée d'information sur la problématique de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires, dont la radicalisation religieuse.

Ces séances d'information seront dispensées par divers intervenants spécialistes de cette thématique en milieu scolaire. Elles ont lieu dans le premier trimestre de l'année 2017 dans le cadre des "Ateliers d'information administrative organisés par la Direction générale de l'enseignement obligatoire" et elles sont accessibles aux chefs d'établissement ou leur délégué ainsi qu'aux agents des CPMS. Il est possible de vous y inscrire via la circulaire n°6015 du 10 janvier 2017 (http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=6247).

5.2.Demander une séance d'information au sein de l'établissement scolaire ou d'un CPMS

Sur demande adressée par courriel (@ : equipemobile@cfwb.be), des intervenants spécialistes de cette thématique peuvent se déplacer pour informer l'ensemble des membres du personnel de l'établissement et des centres PMS sur la prévention et la prise en charge d'une situation inquiétante.

5.3. Développer des actions de sensibilisation en matière de prévention des extrémismes et des radicalismes violents

Vous pouvez faire appel au centre de ressources créé au sein de la cellule pédagogique Démocratie ou barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a pour mission d'appuyer toute institution, service ou association relevant de la FWB dans la mise en place d'un projet touchant à la prévention de la radicalisation violente, notamment par la mise à disposition de ressources et d'outils pédagogiques, ainsi que des formations :

<https://extremismes-violents.cfwb.be>, onglet ressources.

Contact : 0800/111.72

Courriel : extremismes-violents@cfwb.be

6. INFORMATION DES ELEVES

De nombreuses actions de sensibilisation aux questions relatives à la prévention de la radicalisation violente et aux enjeux de citoyenneté et de vivre-ensemble qui les sous-tendent à destination des élèves existent. Vous pourrez trouver ci-dessous une liste de supports qui peuvent être utilisés en

classe avec les élèves, et des informations complémentaires et actualisées sur le site extremismes-violents.cfwb.be.

Si vous avez des questions sur des outils ou des questions concernant la thématique du radicalisme, n'hésitez pas à faire appel au centre de ressources de la Fédération Wallonie-Bruxelles au 0800/11172 ou extremismes-violents@cfwb.be.

6.1.S'informer, préparer une activité

Outre les analyses et les ressources que vous trouverez sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles <https://extremismes-violents.cfwb.be>, il peut être utile de consulter:

-Le site d'information "Klasse" de la Communauté flamande, qui propose un dossier multimédia en français. Ce dossier très complet présente des outils, des pistes de prévention et des capsules vidéo illustrant le processus de radicalisation violente et les inquiétudes que peuvent avoir les professionnels à ce sujet. Plus d'infos : www.klasse.be/radicalisation/

-Le « Guide du personnel enseignant pour la prévention de l'extrémisme violent » édité par l'UNESCO, à l'intention des enseignants et des éducateurs, qui propose des pistes pédagogiques pour débattre de ce thème en classe : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002446/244676f.pdf>

-Partant du contexte français, le site Géoconfluences propose une sélection de ressources scientifiques à même d'aider à la réflexion sur les enjeux majeurs soulevés par des attentats (contenus sur le terrorisme, l'islamisme, la Syrie...). Plus d'infos : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/pour-contribuer-a-la-reflexion-apres-les-attentats-du-13-novembre-2015>

-Le Service éducatif de PointCulture rassemble les médias éducatifs (documentaires, films et médias pour enfants et jeunes) disponibles en prêt. Il offre ses conseils aux enseignants. Des médias et documentaires liés au radicalisme sont disponibles en prêt.

Plus d'infos : <http://pointculture.be/service-educatif/>

6.2.Activités et supports pédagogiques, partenaires associatifs

Débattre des phénomènes de radicalisation en classe :

Démocratie ou barbarie propose aux écoles secondaires des animations scolaires sur les causes du terrorisme et les ressorts de la radicalisation menant à la violence. Pour plus d'information, voir la

circulaire n° 5990 du 15 décembre 2016⁵. ATTENTION, la date de clôture des inscriptions pour l'année 2016-2017 est portée au 15 février 2017.

"Rien à faire, rien à perdre" :

"Rien à faire, rien à perdre" est un support pédagogique qui vise à travailler le concept dit de "radicalisme violent" avec des publics divers (jeunes et adultes) sur base de la parole et du vécu de jeunes filles et garçons directement concernés par la question. En partant de l'hypothèse selon laquelle *"l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet"* explorée en sociologie clinique et par le biais d'un dispositif en récit de vie, ces jeunes ont mis en mots leurs parcours identitaires avant de les illustrer en images. Sur la base de cette matière vivante, un support pédagogique composé d'une capsule vidéo réalisée par chacun des jeunes concernés, de son récit de vie retranscrit et de fiches de soutien à l'utilisation des différents outils proposés ont été conçus, afin de permettre d'élaborer une réflexion distanciée sur la thématique, accessible au public le plus large.

Plus d'infos : <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=7547>

« L'engagement des jeunes belges dans des groupes djihadistes combattants », une analyse de la CNAPD (Coordination nationale pour la paix et la démocratie) :

Analyse du phénomène de l'engagement au sein de groupes djihadistes, de son traitement médiatique et de sa réponse politique, pour alimenter un débat en classe dans une perspective pacifiste.

<http://www.cnapd.be/publications/outils-pedagogiques/belges-groupes-djihadistes-combattants/>

Film-documentaire « Les invisibles »

L'asbl le VIDEP a réalisé un film-documentaire sur les attentats de Bruxelles et leurs conséquences, en donnant la parole à une pluralité, de jeunes Bruxellois. Le DVD et le dossier pédagogique qui l'accompagne, à destination des écoles secondaires, seront disponibles et proposés aux écoles secondaires wallonnes et bruxelloises en février 2017.

Si vous souhaitez prendre connaissance de cet outil, envoyez une demande par courriel : extremismes-violents@cfwb.be

⁵ http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=6222

« Lettres à Nour », lecture d'un texte de Rachid Benzine :

Dialogue épistolaire entre un père, intellectuel arabe, et sa fille partie rejoindre l'Etat Islamique. Le texte rend compte des motivations des jeunes musulmans à s'engager dans des mouvements radicaux violents.

<http://theatredeliège.be/evenement/lettres-a-nour/>.

Une programmation pour un public scolaire et un dossier pédagogique seront proposés en février 2016 par le Théâtre de Liège.

La pièce de théâtre "Djihad"

Entre tragédie et comédie, la pièce "Djihad" permet d'aborder, au travers des angoisses et des interrogations personnelles de trois jeunes Bruxellois en route pour les zones de combat syriennes, la découverte de la réalité violente et sordide qu'ils n'avaient pas envisagée au départ.

Ce cheminement peut constituer un point de départ pour une réflexion nourrie sur le phénomène de la radicalisation, à destination des élèves de l'enseignement secondaire.

La pièce est disponible via le site www.laplateforme.be⁶ et le guide pédagogique peut être téléchargé via le lien : http://www.cbai.be/resource/file/Djihad/DP_DJIHAD.zip

La Cinémathèque de la Fédération Wallonie Bruxelles vous envoie gratuitement le DVD de captation de la pièce de théâtre accompagné d'un autre documentaire : « Une si longue histoire » de Roger Beeckmans. « On les appelle MENAS, Mineurs Etrangers Non Accompagnés. Ils ont fui la guerre, la violence, la misère. En 2013, plus de mille sont venus frapper aux portes de notre pays. Aidés jusqu'à l'âge de 18 ans, rêves, projets, études se brisent quand ils reçoivent l'ordre de quitter le territoire. « Une si longue histoire » signe le portrait de sept jeunes, balancés entre jeux d'enfants. Et sans-papiers, on est plus rien. On n'existe plus ».

Ces coffrets DVD vous seront envoyés par voie postale sur simple demande et présentation de la Carte Prof (un scan suffit) par mail. Courriel : cinematheque@cfwb.be

Les projections et outils pédagogiques de l'Asbl Les Grignoux :

Le Centre Culturel Les Grignoux asbl élabore autour des films programmés des dossiers pédagogiques portant sur des problématiques sociales, historiques, politiques ou d'actualité. Le site internet permet de consulter le catalogue complet des dossiers, d'en télécharger certains

⁶ La plateforme.be est un site internet visant à promouvoir la programmation des documentaires produits au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle reprend une large liste de documentaires belges accessibles gratuitement via une recherche thématique avec la possibilité pour les enseignants de les visionner gratuitement dans le cadre d'activités scolaires avec les élèves. Elle met également à disposition des articles et des dossiers pédagogiques.

extraits, ou encore de parcourir le calendrier des projections organisées dans le cadre de l'opération "Écran large sur tableau noir".

Les dossiers pédagogiques et films qui suivent (programmables dans l'ensemble des salles partenaires de Ecran Large sur Tableau Noir) traitent de la thématique du radicalisme :

- Le film "Timbuktu" de Abderrahmane Sissako qui montre parfaitement la montée de l'intégrisme religieux, et permet une meilleure compréhension d'un public adolescent de la situation actuelle.

<http://www.grignoux.be/films/3662timbuktu>

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19547690&cfilm=225923.html

- La question du terrorisme est abordée en particulier dans le dossier consacré au film *Les Chevaux de Dieu*, avec une comparaison entre les propos récents de deux terroristes aux options idéologiques opposées : Anders Behring Breivik et Mohamed Merah.

<http://www.grignoux.be/dossiers-pedagogiques-341>

Une liste de dossiers pédagogiques correspondant au mot-clé « terrorisme », accompagnant une sélection de films et de documentaires est disponible via le lien suivant :

http://www.grignoux.be/teaching_files/search?field=Mots_clefs&term=terrorisme

Le Film "Ne m'abandonne pas" :

Le film de Xavier Durringer, raconte l'histoire d'une jeune fille engagée dans un processus de radicalisation. Le film est disponible auprès du Point Culture (www.pointculture.be).

Le dossier pédagogique sur le film est téléchargeable via le lien : <https://www.reseau-canope.fr/ne-mabandonne-pas/>

Le Réseau Canopé :

Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques est un important éditeur français de ressources pédagogiques. Sur son site internet, sont accessibles, en version électronique, de nombreuses ressources relatives aux thématiques liées au radicalisme.

Il propose notamment un dossier sur la "radicalisation, le complotisme et les réseaux sociaux : comment en parler sans danger ?». Plus d'infos :

<https://www.reseau->

[canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Je_dessine/pdf/Jedessine_Radicalisation.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Je_dessine/pdf/Jedessine_Radicalisation.pdf)

« Au cœur de Daesh » :

Documentaire de la RTBF sur le parcours d'une jeune femme Belge partie en Syrie avec son fils. De retour en Belgique, elle explique les raisons qui l'ont poussée à rejoindre l'Etat islamique et celles qui l'ont amenée à fuir.

http://www.rtf.be/auvio/detail_devoir-d-enquete?id=2145595

Les AMO :

Les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) sont des services spécialisés de l'Aide à la Jeunesse et ont pour but d'apporter une aide préventive aux jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social (notamment à l'école, dans la famille, les quartiers...).

Certaines AMO, en collaboration avec les partenaires scolaires, développent des actions de prévention spécifiques, collectives ou individuelles. Plus d'infos : www.aidealajeunesse.cfwb.be

L'Asbl Les 2 bouts :

Le collectif les 2 bouts a réalisé des capsules vidéo sur le thème de la radicalisation, il propose également des formations et des animations sur le thème de l'éducation à la diversité culturelle. Plus d'infos : <http://www.2bouts.be/>

6.3.Outils liés au renforcement de la résistance morale des jeunes

Plus la résistance morale d'une personne est grande, moins elle sera vulnérable à la polarisation et à la radicalisation violentes. Le renforcement et la réalisation de cette résistance naturelle est, selon les études, un des aspects essentiels auquel les mesures de prévention doivent accorder de l'importance.

Le projet "Des racines pour grandir" :

Le projet "*Des racines pour grandir*" est proposé depuis quelques années au sein des écoles et a pour objectif de renforcer l'estime de soi des élèves et d'aborder leurs multiples identités, souvent inter ou multiculturelles. Concrètement, en construisant leurs arbres généalogiques, les élèves sont invités à explorer leurs racines familiales, racines qui rendront plus forts leurs projets pour l'avenir. Vidéo de présentation du projet :

<https://www.bing.com/videos/search?q=des+racines+pour+grandir&view=detail&mid=5D177758B1FE9B9A2AF5D177758B1FE9B9A2AF&FORM=VIRE>

Plus d'infos : Asbl Au Fil de l'Enfance, Madame Vinciane Hanquet (vincianehanquet@hotmail.com)

Le CSEM :

Le CSEM – Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias – a réalisé avec la collaboration de l'ULB un ouvrage "Vivre ensemble dans un monde médiatisé" destiné aux équipes éducatives du 3^e degré de l'enseignement secondaire. Celui-ci a été construit autour du croisement entre une approche centrée sur l'éducation aux médias et une approche philosophique. Il s'organise autour de 10 thématiques (exemples : liberté d'expression, rumeurs et complots, Idéologie, intelligence émotionnelle, Réseaux sociaux, neutralité...). Chacune de celle-ci est présentée sous forme d'un court article de réflexion et de vulgarisation et est soutenue par une fiche pédagogique destinée à l'enseignant qui reprend le canevas d'une proposition de cours.

Plus d'infos : <http://csem.be/vivreensemble>

Bounce project :

BOUNCE est un ensemble de trois outils de formation et de sensibilisation à destination des jeunes et de leur environnement social. Ces outils apportent une réponse positive au défi que pose la prévention de la radicalisation violente à un stade précoce. Les outils BOUNCE sont conçus comme des mesures de prévention à mettre en place au moment où des problèmes de radicalisation violente font surface, ou mieux encore préalablement à ces situations. Ils fournissent aux jeunes et à leur environnement des ressources leur permettant de gérer les défis qu'ils rencontrent. Les trois outils (BOUNCE young, BOUNCE along et BOUNCE up) sont interconnectés et se complètent. Le projet BOUNCE permet l'émancipation des jeunes et de leur réseau, le renforcement de leur résilience et l'interaction avec un environnement pleinement conscient et préparé aux défis posés par la radicalisation.

Les outils sont disponibles (en français) en ligne sur le site : <http://www.bounce-resilience-tools.eu/fr/>

6.4. Théories du complot

- Une exposition d'une dizaine de panneaux et un dossier pédagogique à l'attention des enseignants ont été élaborés et sont disponibles auprès de l'association « Ami, entends-tu » ?

Plus d'infos : <http://www.amientendstu.be/389123266>

- Des fiches présentant l'histoire des thèses complotistes et la complexité du travail de déconstruction, ainsi que des activités à mener en classe, ont été éditées et sont disponibles auprès de l'asbl Pax Christi Wallonie-Bruxelles.

Plus d'infos :

<http://paxchristiwb.be/publications/etudes-et-outils-pedagogiques/outilspedagogiques/deconstruire-les-theories-du-complot-2,0000765.html>

- Educsol, site du Ministère de l'Éducation nationale française propose un dossier très complet sur la déconstruction de la désinformation et sur les théories conspirationnistes.

Plus d'infos :

<http://eduscol.education.fr/cid95488/deconstruire-desinformation-les-theories-conspirationnistes.html>

6.5. Education à la citoyenneté

Les mesures préventives possibles qui peuvent être prises face à un processus de radicalisation violente sont axées tant sur le renforcement des liens que les jeunes ont avec la société, que sur l'accompagnement des jeunes pour devenir des citoyens responsables dotés d'un esprit critique et conscients des principes démocratiques.

La plateforme www.enseignement.be/citoyennete regorge de ressources sur les thématiques du vivre ensemble, de la lutte contre les préjugés, de l'éducation aux médias, de l'interculturalité, ...

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles**Cette circulaire est adressée à****Aux établissements**

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input checked="" type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Universitaire
<input type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles	<input checked="" type="checkbox"/> Maternel ordinaire	<input type="checkbox"/> Hautes Ecoles
<input type="checkbox"/> Libre subventionné	<input checked="" type="checkbox"/> Maternel spécialisé	<input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts
<input type="checkbox"/> Libre confessionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire ordinaire	<input type="checkbox"/> Centre de dépaysement
<input type="checkbox"/> Libre non confessionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire artistique	<input checked="" type="checkbox"/> Centre PMS
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA	<input type="checkbox"/> Service PSE
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de plein exercice	<input type="checkbox"/> Centre technique
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent
	<input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit	<input checked="" type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire
	<input type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire	<input checked="" type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire
	<input type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Internat spécialisé
		<input type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)
- Président du Conseil Supérieur de l'Enseignement artistique (CESA)

- Président du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP

- Autre (à préciser) :

Service :	Service des équipes mobiles
Nom :	Hellemans Anne
Téléphone :	02690.84.71
E-mail :	anne.hellemans@cfwb.be